Pour diffusion immédiate **TSX : FER**

CENTURY ANNONCE LES RÉSULTATS DE SON PROGRAMME DE FORAGE ET DES ANALYSES POSITIVES AUX PROJETS DE SUNNY LAKE ET SCHEFFERVILLE OUEST

Toronto (Canada), le 11 décembre 2014 – **Les Mines de fer Century** (« Century » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer des résultats d'analyse positifs à la suite de ses programmes de forage de 2014 (collectivement, le « programme de forage ») aux propriétés de Sunny Lake, situées à environ 55 kilomètres au nord-ouest de Schefferville, Québec, et à la propriété de Schefferville Ouest, à environ 20 km au sud-est de Schefferville.

Le programme de forage aux propriétés de Sunny Lake s'est déroulé de la fin d'août à la fin d'octobre 2014; ses premières analyses positives ont été annoncées le 12 novembre 2014. Le programme de forage à la propriété de Schefferville Ouest s'est déroulé de la fin d'octobre au début de novembre 2014.

Faits saillants du programme de forage de 2014

- **Mètres de forage :** Au cours de la saison de forage de 2014, Century a complété 3 711 mètres de forage au diamant HQ3/BQ3 à ses cibles choisies, c'est-à-dire les cibles de Blackbird et des lieux avoisinants (3 083 mètres) et les cibles de Red Dragon (628 mètres);
- **Résultats de forage à Sunny Lake :** Le programme de forage des cibles au Lac Blackbird ont donné des intersections de type minerai (d'une teneur de >50% de fer (« Fe ») dans 20 des 30 trous de forage. Les faits saillants comprennent le trou BB-14-001, qui interceptait 36,3m à 62,67% Fe (révélé dans un communiqué en date du 12 novembre 2014); et
- **Résultats de forage de Schefferville Ouest :** Le programme de forage aux cibles de Red Dragon a intercepté des zones à teneur élevée dans 6 des 7 trous forés. Les faits saillants comprennent le trou SWI-14-08, qui a intercepté 10,7 m à 65,06% Fe.

Lors de l'achèvement de la compilation des données et de leur interprétation géologique, la Société a l'intention d'engager une personne qualifiée indépendante afin de déterminer si les données suffisent pour appuyer une estimation de ressources minérales NN43-101 aux projets du Lac Blackbird et de Red Dragon. Si oui, la Société s'attend à compléter le processus d'estimation tôt en 2015.

« Je suis très heureux de constater que notre équipe d'exploration a démontré son expérience et sa compétence en livrant des analyses positives aux cibles du Lac Blackbird Lake et de Red Dragon, qui ont tous les deux le potentiel de devenir des gisements à teneur élevée qui pourraient complémenter de

façon stratégique notre projet de DSO plus avancé à Joyce Lake, où nous sommes actuellement en cours de réaliser une étude de faisabilité, » a déclaré Sandy Chim, PDG de Century.

Les propriétés de Sunny Lake : les cibles du Lac Blackbird

Les cibles du Lac Blackbird sont situées au Québec, à environ 55 kilomètres au nord-ouest du gisement le plus avancé de Century à Joyce Lake. Selon les résultats de la gravimétrie, des levés aéromagnétiques et des interprétations géologiques, la région du Lac Blackbird est l'une des cibles les plus prometteuses aux propriétés de Sunny Lake. Les propriétés de Sunny Lake, qui comprennent 864 concessions minières sur un territoire d'approximativement 42 239,67 hectares, sont détenues par une coentreprise avec WISCO International Resources Development & Investment Limited (« WISCO »).

Les dimensions de la zone contrôlée enrichie dans la région du Lac Blackbird Lake sont de 1 200 mètres en longueur et de 250 mètres en largeur. Les résultats d'analyses sélectionnés pour les premiers 18 trous de forage ont été divulgués le 12 novembre 2014. Les résultats d'analyse sélectionnés sur les 12 trous de forage reçus jusqu'ici sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Les cibles du Lac Blackbird

Trou	De (m)	À (m)	Longueur de carotte* (m)	Moyenne**		
				Fe%	S_iO_2%	Mn%
BB-14-021	12	18	6	51,65	17,90	0,24
BB-14-022A	21	25	4	51,60	21,89	0,05
et	26.3	29	2,7	56,90	15,41	0,03
et	31.7	33.6	1,9	50,50	22,69	0,02
et	43.7	45.7	2	51,80	21,53	0,00
BB-14-024	120	141	21	55,46	15,30	0,41
y compris	132	138	6	58,90	9,02	0,48
BB-14-026	75	78	3	58,00	11,33	0,12
et	86,4	89,4	3	51,40	19,72	2,13
BB-14-028	48	51	3	53,60	17,44	0,17
BR-14-001	146,4	158,9	12,5	49,71	26,19	0,09
y compris	146,4	148	1,6	56,20	16,36	0,23
y compris	153,5	158,9	5,4	52,77	22,51	0,07

** Note: Toutes les intervalles présentées sont basées sur des longueurs de carottes et non des épaisseurs réelles. Les largeurs réelles n'ont pas été établies.*

*** Moyenne pondérée des teneurs dans les zones à teneur élevée.*

La propriété de Schefferville Ouest : les cibles de Red Dragon

Les cibles de Red Dragon sont situées à Terre-Neuve et Labrador, à environ 20 km au sud-est de Schefferville, au prolongement des mines Redmond de la IOC. La propriété de Schefferville Ouest comprend 475 concessions minières détenues à travers 3 licences auprès du système de Terre-Neuve et Labrador, sur un territoire de 11 874 hectares. Century a un intérêt enregistré de 100% dans la propriété de Schefferville Ouest.

En 2014, 7 trous de forage au diamant HQ3/BQ sur un total de 628,2 mètres ont été complétés, dont 6 ont intersecté une minéralisation de type minerai. La zone contrôlée enrichie au projet de Red Dragon Prospect mesure 1 300 mètres sur la longueur et 200 mètres sur la largeur.

Le Tableau 2 ici-bas résume les résultats des analyses sélectionnées du programme de forage de 2014 aux cibles de Red Dragon.

Tableau 2 : les cibles 2014 de Red Dragon

Trou	De (m)	À (m)	Longueur de carotte* (m)	Moyenne**		
				Fe%	S_iO_2%	Mn%
SWI-14-08	22,7	33,4	10,7	65,06	4,51	0,13
et	45	48	3	65,70	2,72	0,00
et	78	81	3	51,30	23,83	0,06
et	85	88,5	3,5	50,70	23,83	0,01
SWI-14-09	21	36,2	15,2	55,30	18,01	0,08
y compris	27	36,2	9,2	61,89	9,87	0,11
et	58	61	3	59,30	12,57	0,00
SWI-14-10	32	42,6	10,6	52,12	24,27	0,00
y compris	37,6	42,6	5	62,28	9,23	0,00
SWI-14-11	44	49,5	5,5	64,37	6,11	0,03

SWI-14-12	74,5	78,2	3,7	61,90	9,78	0,00
SWI-14-13	45	58	13	59,97	11,86	0,03
y compris	45	54	9	62,87	7,89	0,04

** Note: Toutes les intervalles présentées sont basées sur des longueurs de carottes et non des épaisseurs réelles. Les largeurs réelles n'ont pas été établies.*

*** Moyenne pondérée des teneurs dans les zones à teneur élevée.*

Le programme de forage 2014 aux cibles à Red Dragon a été appuyé par un financement de soutien d'exploration junior du programme d'incitation minéral du ministère des ressources naturelles du gouvernement de Terre-Neuve et Labrador.

Personnes qualifiées

Les personnes qualifiées affectées au projet conformément à la Norme nationale 43-101 sont les employés de la Société Wenlong Gan, P.Géo., et Zhihuan Wan, P.Géo. Ces personnes sont responsables de la préparation de tous les renseignements techniques contenus dans ce communiqué et en ont revu et approuvé le contenu.

Assurance de la qualité / Contrôle de la qualité (AQ / CQ)

Les teneurs en fer ont été établies par fluorescence des rayons-X (FRX) lors de l'analyse des éléments majeurs chez Activation Laboratories Ltd. à Ancaster en Ontario, un laboratoire accrédité ISO 17025.

Les procédures d'AQ/CQ ont été appliquées lors du programme de forage, y compris l'addition systématiques de blancs internes, des normes de référence certifiées et des duplicata dans le champ au taux de dix échantillons-contrôles par chaque centaine d'échantillons envoyés à l'analyse, en plus de duplicata/normes de laboratoire chez Activation Laboratories Ltd.

Les intervalles d'échantillonnage ont été choisies par la minéralisation et la géologie sur les carottes HQ/BQ à des longueurs entre 1,5 et 3 mètres. La récupération d'ensemble des carottes dépasse 85%. Toutes les intervalles minéralisées ont été divisées en moitié à la main et échantillonnées dans une carothèque sécurisée à Schefferville. La balance de la carotte est conservée en permanence à Schefferville à des fins documentaires.

Au sujet de Century

Century est une entreprise d'exploration et de développement consacrée à l'exploration et au développement potentiel de projets de fer au Canada. La Société détient des intérêts importants dans plusieurs propriétés dans l'ouest du Québec, dans la région prolifique de production de minerai de fer de la Fosse du Labrador dans l'est du Québec, et dans l'ouest de Terre-Neuve-et-Labrador. Century compte deux principaux partenaires stratégiques en WISCO International Resources Development & Investment Limited (« WISCO ») et Minmetals Exploration & Development (Luxembourg) Limited S.àr.l., deux sociétés d'état chinoises détenant les ressources financières et techniques permettant de lui fournir du financement et des expertises techniques pour l'exploration et le développement de l'ensemble de ses projets.

Le projet le plus avancé de Century est son projet de DSO à ciel ouvert de Joyce Lake, une coentreprise avec WISCO située près de Schefferville au Québec. Il est prévu que le projet produira 2 millions de tonnes par année de DSO (minerai à enfournement direct). Une étude de faisabilité bancaire doit être complétée tôt en 2015.

La mission de la Société est d'accroitre la valeur pour les actionnaires par l'allocation efficace de ses ressources capitales. En plus de sa coentreprise avec WISCO pour développer ses ressources de minerai de fer, la Société est engagée dans l'exploration et l'évaluation d'occasions d'affaires au-delà du marché du minerai de fer pour créer une valeur additionnelle pour ses actionnaires. Site Web des Mines de fer Century : www.centuryiron.com

Renseignements :

Bob Leshchyshen, MBA, CFA
Vice-Président, Développement corporatif et relations avec les investisseurs
416-977-3188, Ext. 109
bob.leshchyshen@centuryiron.com

Pauline Couture, PCA
514-927-8424
pmc@pcassociates.ca

MISE EN GARDE SUR LES RENSEIGNEMENTS PRÉVISIONNELS

Ce communiqué peut contenir des renseignements prévisionnels au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les renseignements prévisionnels portent sur l'avenir plutôt que sur le passé. Dans ce contexte, les énoncés portent souvent sur le rendement attendu des affaires et des finances, et contiennent souvent des mots tels que « prévoit », « croit », « planifie », « estime », « s'attend à » et « a l'intention de » ou une autre expression semblable. Hormis les faits historiques, les énoncés prévisionnels comprennent, mais ne se limitent pas aux énoncés portant sur la production future et le développement des projets du Lac Blackbird et de Red Dragon, et d'exploration future et le développement des projets du Lac Blackbird et de Red Dragon sont des énoncés prévisionnels. De par leur nature, les énoncés prévisionnels traitent de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations diffèrent de façon déterminante de ceux prévus ou décrits lors de tels énoncés prévisionnels. Ces facteurs de risque comprennent, entre autres, les risques suivants : le besoin de financement additionnel; les risques d'exploitation associés à l'exploration minière; la possibilité que les résultats d'analyse ne tiendront pas sur une échelle plus importante; le besoins de permis; les fluctuations dans les prix des matières premières; les questions de titre; les recours en matière de responsabilité environnementale et les assurances; la dépendance sur le personnel clé; le potentiel de conflits d'intérêt parmi certains dirigeants, administrateurs ou promoteurs avec certains autres projets; l'incapacité de conclure de contrats pour les installations ferroviaires, portuaires et énergétiques; les mésententes avec des groupes des Premières nations; l'absence de dividendes; la concurrence; la dilution; la volatilité du prix de nos actions ordinaires et le volume et risques additionnels identifiés dans la section sur les facteurs de risque dans le formulaire annuel d'information de la Société pour l'année terminée le 31 mars 2014, d'autres rapports et soumissions auprès de la Bourse de Toronto (TSX) et des autres agences canadiennes de réglementation des valeurs. Les énoncés prévisionnels sont formulés à partir des croyances, des estimés et des opinions de la direction à la date de publication. Century ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prévisionnels dans le présent document si ces croyances, estimés opinions ou d'autres circonstances devaient changer, sauf dans les cas où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent. Les investisseurs sont prévenus de ne pas attribuer de certitude excessive aux énoncés prévisionnels.